

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la cinquième assemblée ordinaire de l'année 2011, tenue le mardi 20 septembre 2011, au ROSC de Beauport, 2100, avenue Deblois.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote

M ^{me}	Marie-France Legault	Présidente
M ^{me}	Valérie Houle	Secrétaire
M.	Réjean Fortier	Administrateur
M.	Jacques Lachance	Administrateur
M.	Alexandre Roy	Administrateur

IL Y A QUORUM

ABSENCE

Membre sans droit de vote

M.	Marc Simoneau	Conseiller municipal du district de Robert-Giffard
----	---------------	--

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M.	Denis Bergeron	Arrondissement de Beauport
M ^{me}	Marie-France Pagé	Arrondissement de Beauport

En plus des personnes ci-haut mentionnées, deux (2) personnes assistent à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

- 11-06-01 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
- 11-06-02 Demande d'opinion : Projet de modification du règlement d'urbanisme visant à rendre conforme des bâtiments de trois logements dans une zone de bâtiments permettant 2 logements (secteur de la rue Joncas)
- 11-06-03 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 21 juin 2011
- 11-06-04 Période de questions et commentaires du public
- 11-06-05 Période réservée au conseiller municipal
- 11-06-06 Plan d'action du conseil de quartier :
 - 1. Dossier Ruisseau du Moulin : lettre aux Sœurs de la Charité
 - 2. Dossier du terrain SMA
 - 3. Création du site WEB du conseil de quartier
 - 4. Comité de sécurité urbaine
 - 5. Suivi au Plan directeur de quartier
 - 6. Affectation de la subvention des Sœurs à la réalisation du Plan d'action du conseil de quartier
- 11-06-07 Fonctionnement du conseil
 - Correspondance et information
 - Trésorerie
- 11-06-08 Varia
- 11-06-09 Levée de l'assemblée

11-06-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Marie-France Legault procède à l'ouverture de l'assemblée et à la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE M. Alexandre Roy DÛMENT APPUYÉE PAR M. Réjean Fortier IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé. Adopté.

11-06-02 DEMANDE D'OPINION : PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'URBANISME VISANT À RENDRE CONFORME DES BÂTIMENTS DE TROIS LOGEMENTS DANS UNE ZONE DE BÂTIMENTS PERMETTANT 2 LOGEMENTS (SECTEUR DE LA RUE JONCAS)

M^{me} Marie-France Pagé, urbaniste à l'arrondissement de Beauport, explique le dossier qui vise à rendre conforme la réglementation d'urbanisme quant à la présence d'immeubles de trois logements dans une zone qui en limite le nombre de logements à 2 par bâtiments.

Pour l'essentiel des commentaires et des questions, une copie du rapport de consultation publique est jointe à ce présent procès-verbal.

RÉSOLUTION 11-CA-10

Concernant la recommandation du conseil de quartier quant au règlement R.C.A.5V.Q.53

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU PAR LE conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Moulin de recommander au conseil d'arrondissement de Beauport d'approuver le projet de règlement R.C.A.5V.Q. 53, règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 55091Ha.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11-06-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 21 JUIN 2011

SUR PROPOSITION DE M. Alexandre Roy DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Lachance, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 21 juin 2011 tel que présenté. Adopté.

M^{me} Valérie Houle mentionne qu'elle n'a pas fait de suivi quant au dossier de la Redoute Montcalm. Elle propose d'appuyer la Société d'art et d'histoire de Beauport dans leurs démarches pour ce dossier.

11-06-04 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question, aucun commentaire.

11-06-05 PÉRIODE RÉSERVÉE AU CONSEILLER MUNICIPAL

En l'absence du conseiller municipal, ce point est remis à la prochaine rencontre.

11-06-06 PLAN D'ACTION DU CONSEIL DE QUARTIER :

1) Dossier Ruisseau du Moulin :

01. Lettre aux Sœurs de la Charité

M^{me} Marie-France Legault fait lecture aux membres du conseil de l'accusé réception que les Sœurs de la Charité ont acheminé au conseil de quartier quant à la demande d'utiliser la subvention attribuée dans le cadre du programme d'accès à la propriété (projet non réalisé) à la réalisation du Plan d'action du conseil de quartier. Celles-ci ont accepté la demande du conseil de quartier

Ces fonds seront disponibles sous peu dans le compte courant du conseil de quartier.

02. Étude de caractérisation

M^{me} Marie-France Legault fait la lecture aux membres du conseil de l'accusé réception que M. William Moss, archéologue principal au Service de l'aménagement du territoire, a fait parvenir quant à la demande de réalisation d'une étude de caractérisation patrimoniale du ruisseau du Moulin.

On propose de réécrire une autre lettre à M. Moss lui demandant plus de détail sur l'étude à venir. M^{me} Legault rédigera un projet de lettre qui sera acheminé par courriel aux autres membres du conseil par courriel pour acceptation.

2) Dossier du terrain SMA

M^{me} Legault mentionne que des personnes du groupe Valorisons SMA ont rencontré les autorités municipales en début septembre. Une communication écrite de la direction de l'arrondissement de Beauport s'en est suivie dans laquelle il était signifié le refus d'organiser une activité de sensibilisation sur les terres SMA. L'activité proposée ne correspondait pas aux visées de la Ville quant à l'utilisation des anciennes terres agricoles SMA.

M^{me} Legault mentionne que le comité travaillera plus fort afin de faire avancer le dossier.

M. Jacques Lachance mentionne que le dossier doit rester actif par l'organisation de différentes actions.

3) Création du site WEB du conseil de quartier

M^{me} Valérie Houle dépose un document faisant état de l'avancement du projet. Le site est présentement fonctionnel. Elle propose d'organiser une activité de lancement dans laquelle on pourrait intégrer un concours s'adressant aux personnes s'inscrivant sur le site. Une date et le type de concours restent à être déterminés.

Une nouvelle section a été ajoutée quant aux différents services que l'on peut retrouver dans le quartier. M^{me} Houle communiquera sous peu avec le Centre Le Pivotal afin de vérifier la possibilité de travailler avec lui.

Étant donné que le conseil de quartier est déjà sur le réseau social Facebook, M^{me} Houle propose aux membres présents de faire l'achat de publicité sur ce réseau. Les membres se disent d'accord avec cette proposition étant donné que cette action permettra de faire connaître davantage le conseil de quartier.

RÉSOLUTION 11-CA-11

Concernant l'achat de publicité sur le réseau social Facebook

SUR PROPOSITION M. Alexandre Roy DUMENT APPUYÉE PAR M. Réjean Fortier, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Moulin de faire l'achat de publicité pour un montant de 100 \$ sur le réseau social Facebook. .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

De plus, une facture de 200 \$ doit être acquittée pour la réalisation du site.

RÉSOLUTION 11-CA-12

Concernant le paiement d'une facture quant à la création et la mise en ligne du site Internet du conseil de quartier

Considérant que le conseil de quartier avait réservé un montant de 600 \$ pour la création et la mise en ligne du site Internet du conseil de quartier;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-France Legault DUMENT APPUYÉ PAR M. Alexandre Roy, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Moulin de défrayer les coûts de réalisation et de mise en ligne du site Internet du conseil de quartier pour un montant de 200 \$ et d'émettre un chèque à l'ordre de EDC Studio.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4) Comité de sécurité urbaine

M. Jacques Lachance mentionne que dans le cadre du projet de sécurité urbaine, il serait intéressant d'acheminer une correspondance aux autorités de l'Arrondissement afin de les interroger quant à la sécurité sur certaines intersections dans le quartier. Un projet de lettre est déposé par M. Lachance. Les membres sont d'accord avec le contenu. Cette lettre sera acheminée à M. Claude Lirette, directeur de l'arrondissement de Beauport.

RÉSOLUTION 11-CA-13

Concernant l'envoi d'une correspondance à la direction de l'Arrondissement portant sur la sécurité à certaines intersections du quartier

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Lachance DÛMENT APPUYÉ PAR M. Réjean Fortier, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Moulin d'acheminer une lettre à la direction de l'Arrondissement portant sur la sécurité sur certaines intersections du quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M. Lachance propose qu'étant donné l'acceptation des Sœurs de la Charité pour utiliser leur subvention à la réalisation d'action du plan d'action du conseil de quartier, il propose d'utiliser un montant maximum de 2 000 \$ maximum à la réalisation du sondage portant sur la sécurité urbaine dans le quartier. Cette demande annule celle faite à l'Arrondissement pour la demande de subvention dans le cadre du pouvoir d'initiative.

RÉSOLUTION 11-CA-14

Concernant la réserve d'un montant de 2 000 \$ pour la réalisation du sondage portant sur la sécurité urbaine dans le quartier

SUR PROPOSITION DE M^{ne} Valérie Houle DÛMENT APPUYÉ PAR M. Alexandre Roy, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Moulin de réserver un montant de 2 000 \$ à même les sommes d'argent disponibles au compte de banque pour le sondage portant sur la sécurité urbaine dans le quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Suivi au Plan directeur de quartier

Aucun suivi pour ce dossier.

6. Affectation de la subvention des Sœurs de la Charité à la réalisation du Plan d'action du conseil de quartier

Étant donné que le programme d'accès à la propriété du conseil de quartier n'a jamais pu se concrétiser et que les Sœurs de la Charité ont accepté que leur subvention serve à la réalisation du Plan d'action du conseil de quartier, le conseil se doit de réaffecter, par résolution, cette somme d'argent à la réalisation de son Plan d'action.

RÉSOLUTION 11-CA-15

Concernant la réaffectation de la subvention de Sœurs de la Charité à la réalisation du Plan d'action du conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M. Alexandre Roy DUMENT APPUYÉ par M^{me} Valérie Houle, IL EST RÉSOLU PAR LE conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Moulin de réaffecter la subvention des Sœurs de la Charité à la réalisation du Plan d'action du conseil de quartier du Vieux-Moulin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M^{me} Marie-France Legault s'occupera de fermer le dépôt à terme et de faire transférer le montant au compte courant du conseil de quartier.

11-06-07 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

A) Correspondance

1. Lettre réponse de M. William Moss
2. Lettre des Sœurs de la Charité

B) Trésorerie

1. Chèque de 1 500 \$ de l'Arrondissement pour les frais de fonctionnement du conseil de quartier
2. Revue Développement social
3. Relevé de comptes :
 - Juin : solde au compte : 543,53 \$
 - Juillet : solde au compte : 141,58 \$
 - Août : solde au compte – 4,77 \$

M. Denis Bergeron rappelle aux membres du conseil qu'il n'y a toujours pas de personne attitrée au poste de trésorier et qu'il serait important qu'une personne occupe ce poste. Après une explication quant au rôle à la trésorerie, M^{me} Valérie Houle propose M. Alexandre Roy à titre de trésorier. Celui-ci accepte.

RÉSOLUTION 11-CA-16

Concernant la nomination d'un membre du conseil au poste de trésorier

SUR PROPOSITION DE M^{me} Valérie Houle DUMENT APPUYÉ PAR M^{me} Marie-France Legault, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Moulin de nommer M. Alexandre Roy à titre de trésorier du conseil de quartier du Vieux-Moulin. Il sera aussi l'un des cosignataires des effets bancaires du conseil de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11-06-08 VARIA

M. Denis Bergeron mentionne que la Ville de Québec procèdera sous peu à une consultation publique portant sur les révisions de la politique de consultation publique et des limites des conseils de quartier. Un document, en ce sens, est déposé aux membres du conseil de quartier afin de prendre connaissance de l'information.

On y fait mention des propositions pour améliorer le mode de fonctionnement des conseils de quartier plus particulièrement quant à son mode électif et sa composante de membres au conseil d'administration.

Une carte est aussi déposée démontrant les nouvelles limites des territoires des conseils de quartier de l'arrondissement de Beauport.

11-06-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, *SUR PROPOSITION DE M. Réjean Fortier DUMENT APPUYÉE PAR M. Alexandre Roy, IL EST RÉSOLU de levée l'assemblée à 21 h 45.*

.....
Marie-France Legault
Présidente

.....
Valérie Houle
Secrétaire